Marini conserve sa réserve

Selon la *Lettre A*, Philippe Marini, président de la commission des finances du Sénat, a réussi à conserver sa «cagnotte», sa réserve parlementaire de quelque 3 millions d'euros. Le maire de Compiègne sera le seul sénateur à être aussi bien traité parce que tous les sénateurs socialistes vont se partager, quasi à égalité la réserve parlementaire dont le total atteint 56 millions d'euros.

Laurence Rossignol, sénatrice PS, devrait toucher une enveloppe d'environ 157 000 euros (un peu plus si elle est très assidue).

Les contribuables compiégnois peuvent respirer. Philippe Marini pourra continuer à alimenter les caisses chancelantes de sa bonne ville.